

PLAN D'ACTION 2024-2025

Depuis sa création en 1975, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) est la seule organisation intersyndicale de solidarité internationale des Amériques. Il outille ses membres sur les questions émergentes et sur des enjeux stratégiques relatifs aux droits du travail et aux droits humains. Il est un levier pour l'action intersyndicale internationale en faveur de la justice sociale et d'un monde plus démocratique.

Ce plan de travail vise à poursuivre une vision intégrée de l'action du CISO qui mette de l'avant ses principes à travers l'ensemble de son travail. Compte tenu des ressources financières et humaines limitées, le souci de l'équipe est de poursuivre les efforts pour une convergence maximale entre les différents champs d'intervention du CISO : projets internationaux, stages, éducation, plaidoyer et mobilisation afin d'assurer une cohérence et un rayonnement plus grands auprès de ses membres et de leurs bases.

Toutefois, dans un contexte d'effectifs réduits et de précarité des ressources, ses objectifs ne pourront être atteints que par une implication soutenue et active des membres du CISO.

En 2021-2022, le CISO a mis en œuvre un processus de réflexion stratégique impliquant les membres du conseil d'administration, l'équipe, des membres individuels et des universitaires afin :

- D'établir un diagnostic collectif de la situation actuelle du CISO et des pratiques syndicales de solidarité internationale et d'éducation à la solidarité; et
- De déterminer les stratégies pour renforcer les capacités du CISO et de son équipe à agir comme l'un des vecteurs de solidarité internationale et d'éducation à la solidarité internationale, en synergie avec l'action des organisations membres.

Cette initiative a permis de renouveler l'adhésion des membres et leur implication au sein du processus collectif qu'est le CISO, vu comme une organisation distincte et importante pour bâtir des ponts entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs, en lutte pour défendre leurs droits devant des oppressions et une exploitation communes causées notamment par le système capitaliste mondial. Ce plan d'action reflète plusieurs des pistes d'action proposées, qui seront échelonnées jusqu'à son 50^e anniversaire, en 2025.

PRIORITÉ TRANSVERSALE

Concrétiser la volonté politique d'agir ensemble pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs sur des questions liées à la solidarité internationale dans le cadre du CISO.

LE CISO ARTICULE SON ACTION AUTOUR DE 5 OBJECTIFS

Objectif 1 : Créer et renforcer les liens entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs par l'éducation à la solidarité internationale.

Objectif 2 : De concert avec ses partenaires internationaux, contribuer à l'amélioration concrète de la situation des travailleuses et travailleurs et au renforcement des organisations de travailleuses et travailleurs à l'international.

Objectif 3 : Travailler en réseau afin de défendre les droits des travailleuses et travailleurs en faisant pression sur les décideurs politiques et organisations internationales.

Objectif 4 : Élargir la portée et l'enracinement de l'action du CISO pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs en mobilisant ses membres en faveur de la solidarité internationale.

Objectif 5 : Renforcer les moyens d'action du CISO.

ÉLÉMENTS DE PRINCIPES

Le CISO, dans ses activités d'éducation et de solidarité internationale, tente d'adopter une approche visant à remettre en cause et à déconstruire les rapports de pouvoir historiques qui ont engendré une exclusion et des violations de droits des communautés du Sud global. La colonisation, la mondialisation néolibérale et les discriminations raciale, de genre et de classe sociale sont au cœur de ces processus d'exclusion tant au niveau national qu'international. L'auto-détermination des peuples et des collectivités demeure centrale à l'atteinte des objectifs du CISO.

Extrait du Code de travail et de conduite du CISO, adopté en juin 2021

ÉQUIPE

Le CISO compte deux employés permanents, dont l'une à temps plein, qui en assure la coordination, ainsi qu'une personne assumant la comptabilité une journée par semaine, avec l'accompagnement d'une consultante externe. Le suivi des projets internationaux et des stages est assuré par une personne ressource à temps partiel. Des bénévoles, des stagiaires, des ressources ponctuelles et des consultant.e.s apportent leur appui pour la réalisation de certaines tâches, mais la difficulté à pérenniser une équipe plus vaste limite la capacité d'action du CISO de manière structurelle.

En 2021, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF) a adopté un mode de financement à la mission pour les projets d'éducation et de solidarité internationale via le programme « Nouveau Québec sans frontières (Nouveau QSF) » pour la période 2021-2024. Une demande de financement a été déposée en juillet 2024 pour la nouvelle mouture de ce programme (Québec sans frontières) et a obtenu un renouvellement majoré de ce financement pour une période de quatre ans, entre 2024 et 2028. De plus, nous bénéficierons pendant une partie de cette année de l'appui de subventions salariales qui permettront de renforcer l'équipe au niveau des communications et de l'éducation. Il s'agit toutefois d'appuis ponctuels, dont les mandats sont limités dans le temps, si bien que l'engagement des membres syndicaux et individuels et leur implication concrète demeurent essentiels pour rendre possible le fonctionnement de l'organisation.

Le CISO doit réserver un temps considérable à la recherche de financement et la reddition de compte dans ce contexte de précarité. En effet, le fonctionnement en grande partie basé sur les subventions salariales fait en sorte que l'organisation est constamment en processus de recherche de financement, de recrutement ou d'intégration d'un ou d'une nouvelle employée, et ce pour des appuis qui demeureront à court-terme. Par ailleurs, le CISO a pu compter sur l'engagement de plusieurs membres de son conseil d'administration dans divers comités, en appui à son action.

OBJECTIF 1 : Créer et renforcer les liens entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs par l'éducation à la solidarité internationale

Tel que le précise sa mission, le CISO vise à créer des liens de solidarité internationale entre travailleuses et travailleurs d'ici et des Suds l'international à partir d'une approche de défense des droits humains pour un monde plus juste et démocratique. C'est dans cet objectif qu'il met en place diverses activités d'éducation à la solidarité internationale. En 2024, le CISO entamera une nouvelle programmation quadriennale grâce au financement du programme Québec sans frontières du MRIF. L'organisation souhaite poursuivre sa réflexion sur les aspects internationaux d'une transition juste et la justice climatique en faisant valoir la voix et le point de vue des travailleuses et travailleurs et des personnes et collectivités marginalisées du Québec et d'ailleurs, afin de mieux illustrer les liens entre justice écologique et justice sociale. Il s'agit ultimement d'établir des liens clairs entre les différents mécanismes oppressifs afin d'illustrer l'aspect systémique et global de ces derniers et de jouer un rôle d'allié envers ces groupes et collectivités. L'éducation est de plus un moyen de mieux se faire connaître et reconnaître par ses membres, un objectif vu comme important lors de la réflexion stratégique.

MOYENS ET ACTIONS

1.1 Stages intersyndicaux

- Les stages internationaux sont une activité emblématique du CISO qui lui permet de rayonner dans les milieux syndicaux grâce à l'éducation par les pairs. Ils requièrent toutefois une charge de travail importante pour la petite équipe du CISO. Le prochain stage intersyndical aura lieu à l'hiver 2024 en Colombie. Les activités d'éducation portées par les stagiaires devraient avoir lieu au printemps 2025.

1.2 Ateliers sur la solidarité internationale

- Le CISO dispose d'une gamme d'outils sur différents thèmes liés au droit du travail et les tendances émergentes du travail globalisé. Il demeure possible d'offrir le catalogue de formations du CISO à partir des outils existants sur demande en fonction des capacités de l'équipe.
- Appui à la création d'ateliers sur la solidarité internationale en collaboration avec les membres syndicaux du CISO ou avec des partenaires.

1.4 Transition juste... pour toutes les travailleuses et travailleurs!

- Dossiers :
 - Industrie du textile
 - Industrie du numérique
 - Diminution et récupération des déchets
- Concertation avec les membres au sein du comité éducation.
- Création d'outils d'éducation et animation d'activités d'éducation :
 - Recherche et documentation du nouveau dossier sur l'électronique et le numérique.
 - Bande-dessinée sur l'électronique et le numérique; fiches, outils d'animation dans les classes.
 - Augmentation du rayonnement de la bande-dessinée sur le textile et des outils associés.
 - Création d'un site web de l'exposition photographique sur les récupérateurs de déchets au Québec et au Mexique.

- Diffusion des outils d'éducation existants et animations dans divers milieux, syndicaux et scolaires notamment (ex : le camp des jeunes de la FTQ) dans plusieurs régions du Québec.
- Appui à la campagne de sensibilisation, de formation et de plaidoyer sur un projet de loi sur l'imputabilité des compagnies canadiennes à l'étranger élaboré par le Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises (RCRCE).
- En fonction des possibilités, poursuite des démarches de plaidoyer pour la ratification de la Convention 189 de l'OIT (2011) sur les droits des travailleuses domestiques et de la Convention 169 de l'OIT (1989) sur le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones, et pour la mise en œuvre du Protocole 29 de l'OIT (2014) sur le travail forcé.
- Interventions sur des dossiers de droits humains lorsque la situation l'exige dans les pays ciblés par le CISO.
- Participation aux activités des Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) de l'AQOCI sur la démocratie et aux États généraux de la solidarité internationale.

OBJECTIF 2 : De concert avec ses partenaires internationaux, contribuer à l'amélioration concrète de la situation des travailleuses et travailleurs et au renforcement de leurs organisations à l'international

Des projets concrets de solidarité sont mis en œuvre grâce à des partenariats fondés sur la réciprocité, le co-apprentissage et la prise en charge locale. Le CISO travaille présentement en partenariat avec des organisations du Mexique et d'Haïti pour la mise en œuvre de projets de solidarité. Il est crucial pour le CISO de maintenir des liens de solidarité directe avec des organisations syndicales, d'organisation de travailleuses et de travailleurs et de la société civile d'autres pays afin d'apprendre de leurs expériences et de transmettre le message des partenaires au public québécois quant à leurs conditions et à leurs luttes. Les témoignages des partenaires, mettant en lumière des réalités différentes, mais reliées, encourageant le développement d'une pensée critique et l'apprentissage de formes novatrices de mobilisations ou de fonctionnement, appuyant un changement social et une transition juste.

MOYENS ET ACTIONS

2.1 Gestion de projets

- Dans le cadre du QSF, gestion du projet d'accompagnement à l'organisation collective de travailleuses et travailleurs vulnérabilisés et/ou informels en vue de la création de coopératives ou d'entreprises d'économie sociale : co-coordination du projet avec le Front authentique du travail (FAT); contacts réguliers avec les coordonnatrices et coordonnateurs locaux; appuis techniques et suivi financier du projet; appui à l'évaluation et gestion du rapportage au bailleur de fonds.
- Pour la dernière année, participation à la gestion d'un projet financé par Emploi et développement social Canada visant à appuyer la défense des droits des travailleuses et travailleurs et à la mise en œuvre de la réforme du travail au Mexique en collaboration avec l'AFPC, les Métallos, le SCFP, le CTC et plusieurs organisations mexicaines dont le FAT.
- Gestion de projets ponctuels et de plus petite envergure lorsque des financements additionnels sont obtenus.

2.2 Développer de nouveaux projets en appui aux partenaires du CISO

- Élaboration de nouvelles propositions de projets et organisation de collectes de fonds en fonction des possibilités, des demandes provenant des partenaires, des besoins de renforcement du programme et de la faisabilité
- Appui à l'organisation de l'Université populaire en Haïti en collaboration avec l'ICKL, la SOFA, la PAPDA, l'ITECA, la SAKS et le PAJ.

- Recherche d'appuis financiers pour le projet d'organisation des travailleuses domestiques d'ICKL en Haïti.
- Possibilité d'appels ponctuels à la solidarité dans des situations d'urgence.

2.3 Élargir et entretenir notre réseau de contacts internationaux

- Maintenir nos alliances internationales avec des partenaires locaux d'autres pays dans le but de demeurer informés du contexte local et de nourrir les actions d'éducation, de solidarité internationale et de plaidoyer.
- Développer de nouveaux partenariats dans les domaines de programmation du CISO. (Ex. RedLACRE, WIEGO, Alliance mondiale des récupérateurs, etc.).

2.4 Veille et partage d'information régulier avec les pays où le CISO a des alliés

- Suivi régulier des informations disponibles liées au contexte local dans les pays où le CISO est actif.

OBJECTIF 3 : Travailler en réseau afin de défendre les droits des travailleuses et travailleurs en faisant pression sur les décideurs et les organisations internationales

La portée du CISO lui permet de miser sur le poids de la voix collective des membres pour faire pression politiquement : afin de contribuer à changer les décisions politiques, économiques et sociales des gouvernements; pour la ratification de traités internationaux; pour demander le respect des droits des travailleuses et travailleurs et pour plaider en faveur de l'imputabilité des firmes transnationales. Le CISO souhaite ainsi contribuer à faire changer les politiques et les lois des gouvernements québécois et canadien ou encore des gouvernements étrangers, toujours en solidarité avec ses partenaires internationaux. Les coalitions jouent un rôle crucial pour bâtir le rapport de force nécessaire au changement.

MOYENS ET ACTIONS

3.1 Prises de position publiques

- Prises de parole lors d'événements publics (conférences, manifestations, rassemblements).
- Soutien à des actions urgentes pour protéger les personnes qui défendent leurs droits humains, leurs territoires et l'environnement ou leur espace de dissidence.
- Publication d'articles, de déclarations et de lettres ouvertes sur des violations des droits et pour faire connaître la situation des travailleuses et travailleurs dans les pays ciblés.

3.2 Plaidoyer auprès des décideurs

- Plaidoyer afin de modifier les procédures législatives et institutionnelles québécoises et canadiennes, notamment pour assurer une meilleure reddition de compte et une plus grande imputabilité des firmes transnationales (principalement avec le Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises (RCRCE)).
- Plaidoyer du CISO en appui aux luttes pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs et des syndicalistes à l'international, notamment en lien avec la campagne sur la transition pour la justice sociale et écologique, et avec les revendications de nos partenaires en cas de répression ou de menace aux personnes défendant leurs droits, etc.

3.3 Participation aux activités des coalitions et groupes alliés

- Le CISO travaille avec diverses coalitions et organisations (en solidarité internationale, de défense des droits, sur l'imputabilité des compagnies, etc.) afin de faire avancer un projet de société global plus juste et démocratique. Il est primordial de collaborer le plus possible avec les groupes qui travaillent à la défense collective des droits des personnes dont il est question dans nos projets, campagnes d'éducation et mobilisations.
- Notamment, le CISO est actif auprès de l'AQOCI, de la Concertation pour Haïti, de la Ligue des droits et libertés du Québec, de réseaux de solidarité avec la Palestine du RCRCE, et collabore avec le comité solidarité internationale de la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes (CQMMF).

OBJECTIF 4 : Élargir la portée et l'enracinement de l'action du CISO pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs.

La portée et la force du CISO résident dans le réseau de ses membres, disséminés à travers le Québec. Il s'agit d'organisations, mais aussi de travailleuses et travailleurs qui ont le potentiel de faire rayonner et connaître ses messages dans des milieux où on parle peu de solidarité internationale au quotidien, mais qui connaissent bien les mobilisations sociales et la solidarité au Québec. Le CISO œuvrera à mieux ancrer son action dans les réseaux syndicaux en allant à leur rencontre et en favorisant une meilleure visibilité de ses messages dans les médias et sur ses plateformes de communication ainsi que celles de ses membres, dans le but de rehausser leur rôle de multiplicateurs et d'alliés dans leur milieu. Le CISO trouvera le juste équilibre entre événements en personne et virtuels, afin de rejoindre un public dans diverses régions et de créer une communauté autour de son action.

MOYENS ET ACTIONS

4.1 Vie associative

- Organisation et suivi des rencontres du CA, du CE et de l'AGA.
- Organisation et suivi des rencontres des comités ad hoc, dont notamment le comité 50^e du CISO.
- Accompagnement et information des administratrices et administrateurs afin qu'elles et ils jouent un rôle de relais auprès de leurs membres et fassent valoir l'importance de la solidarité internationale.
- Prévoir des moments de formation plus approfondie sur des enjeux de solidarité internationale pour le CA.

4.2 Représentations

- Participer aux instances et activités des organisations membres lorsque possible.
- Création d'un calendrier annuel des événements syndicaux.
- Appuyer l'adoption de résolutions sur la solidarité internationale par les membres.

4.3 Communications et mobilisation des organismes membres à travers le Québec et d'autres réseaux pour les activités du CISO

- Renforcer les liens avec les responsables des communications des syndicats avec l'aide des membres du CA.
- Partager l'information avec, faire des présentations ou donner des formations aux comités solidarité internationale, jeunes, environnement, égalité femmes-hommes ou de genre des syndicats et autres comités pertinents en fonction des capacités et de la pertinence.
- Assurer une présence accrue dans les médias des membres (journaux papier et web, sites, bulletins, Facebook, Instagram...).

- Production régulière d'un bulletin électronique.
- Mise à jour régulière du site internet, de la page Facebook, Instagram et potentiellement, d'autres médias sociaux.
- Travail sur la refonte et lancement du nouveau site web du CISO.
- Organiser des rencontres avec les membres des exécutifs syndicaux.

4.5 Assurer la visibilité du CISO et sa reconnaissance comme plateforme intersyndicale de solidarité internationale

- Interventions dans les médias grand public et syndicaux en fonction de l'actualité.
- Campagne collective de recrutement de membres organisationnels et individuels pour le CISO à l'automne.

4.6 50^e anniversaire du CISO

En fonction des capacités de levée de fonds et de recrutement d'une personne responsable :

- Planification du 50^e du CISO (2025) et levée de fonds avec le comité désigné.
- Amener une réflexion sur la solidarité internationale intersyndicale dans le cadre des États généraux du syndicalisme
- Soirée bénéfique du CISO
- Exposition ambulante sur l'historique du CISO
- Colloque, conférence ou journée de réflexion sur la solidarité internationale intersyndicale.

OBJECTIF 5 : Renforcer les moyens d'action et ressources financières du CISO

Le financement du CISO et son personnel sont très limités par rapport aux nombreuses activités dont il est responsable. Le recrutement de nouveaux membres et la recherche de nouvelles sources de financement demeurent essentiels pour consolider l'action autonome du CISO pour les années à venir et ces démarches mobilisent une partie importante du temps des membres de l'équipe. Malgré des efforts importants, il est demeuré impossible au cours des 10 dernières années de créer un second poste permanent ou du moins, à plus long-terme, qui permette de consolider l'organisation, ce qui en limite forcément la portée et la capacité de croître. Le CISO a procédé en 2021 et 2022 à une réflexion stratégique sur l'avenir de la solidarité internationale intersyndicale et les moyens de consolider le pouvoir d'action du CISO à plus long terme. Cette année, la mise en œuvre du plan d'action déterminé au cours de ce processus se poursuivra.

MOYENS ET ACTIONS

5.1 Réflexion stratégique

- Mobilisation des membres du CA et de l'équipe pour la mise en œuvre du plan d'action en fonction des capacités.
- Information sur l'état d'avancement des pistes d'action et en fonction des priorités actuelles.

5.2 Améliorer les mécanismes existants de financement du CISO

- Appel annuel aux membres pour la cotisation.
- Efforts réguliers pour recruter de nouveaux membres organisationnels et individuels avec l'appui des administrateurs et administratrices du CISO.

- Développer des activités de levée de fonds pour améliorer la marge de manœuvre du CISO : capacité de répondre aux appels de propositions (contrepartie financière), appui à des projets ponctuels proposés par nos partenaires ou réponse à des problématiques spécifiques (ex : campagne), 50^e du CISO.
- Réflexion et structuration du « Fonds Guy Boulanger », légué au CISO dans le but de financer des projets de solidarité ouvrière en Amérique latine.
- Rédaction d'une demande de financement quadriennal pour le programme QSF du MRIF pour 2024-2028 (financement obtenu).

5.3 Évaluer les possibilités de diversifier le financement

- S'il a les ressources financières nécessaires, avec l'appui d'une ressource externe, réaliser une étude de faisabilité afin d'obtenir l'information sur les procédures pour l'obtention d'un numéro de charité et voir s'il pourrait être avantageux que le CISO (ou une fondation séparée) fasse ces démarches avec l'appui d'un.e avocat.e.
- Faire une veille des possibilités de financement au provincial, au fédéral et auprès de fondations.
- Réfléchir à de nouveaux modes de financement, par exemple le sociofinancement et les activités de collecte de fonds.
- Recherche de subventions salariales : Emploi-Québec, Communautaire, ECO Canada, SAC-UQAM, Emploi d'été Canada, etc.
- Programmes de stages universitaires.

5.4 Sécurité

- Poursuivre le processus d'amélioration de nos pratiques de prévention des risques et de sécurité en conformité avec le processus d'auto-évaluation sur la sécurité porté par le réseau de l'AQOCI.
- Poursuivre l'élaboration et la mise à jour des outils de sécurité et développer des outils connexes, notamment dans le cadre des stages et missions à l'international du CISO, notamment le(s) guide(s) pays et le document de gestion des risques.